

Compte-rendu de la cellule Caractérisation

Mardi 25 Septembre 2007

Présents :

C.Ganibal, H.Camon, JG.Tartarin, G.Sarrabayrouse, G.Almuneau, N.Mauran, L.Bary, S.Assié-Souleille, C.Vergnenègre.

Ordre du jour :

1. Bilan du déménagement des salles techniques
2. Fonctionnement de la plate-forme
3. Posters et fiches manips du centre de Caractérisation
4. Projets PF / Com2i
5. Point sur le Technicien Bap C Handicap en cours de recrutement
6. Questions diverses : nettoyage, badges

1. Bilan du déménagement des salles techniques

La présentation Power Point est disponible sur le site :

http://www2.laas.fr/laas/files/2I/Caracterisation/Documents/bilan_demenagement_Carac_250907.pdf

Remarques diverses concernant la S25 :

- Cette salle est remplie aux trois quarts. Il reste environ 4 plans de travail libres, à conserver pour désengorger la S20.
- Un écran plat a été volé cet été dans cette salle.
- Le petit matériel commun d'instrumentation présent dans cette salle a été déménagé vers le bâtiment G. Il est donc nécessaire de ré-équiper cette salle. L'achat sera imputé à IG Caractérisation.

Au cours du bilan, la question de la rénovation du bâtiment C est posée : est-il préférable d'installer dès maintenant les bancs dans les salles libérées ou d'attendre (avec un délai inconnu à ce jour) que les travaux soient finis ?

Le décalage entre la livraison du bâtiment G et la rénovation du bâtiment C est un réel problème sur lequel la cellule Caractérisation avait déjà porté son attention (cf. [CR de la cellule de Mai 2005](#)). On apprend qu'une commission doit statuer courant Septembre sur le budget de réfection du bâtiment C. La COMEQ serait également annulée afin de provisionner le budget consacré à la rénovation.

Toutes les manips ne sont pas facilement transférables plusieurs fois (ex : hottes spéciales, marbres), et un risque de manque de place pour le développement ou le transfert des bancs existe à court et moyen terme.

Sans solution évidente, il est décidé de lister dans un premier temps les expérimentations sensées rejoindre le bâtiment C et difficilement mobiles. Ces bancs seraient positionnés en priorité dans des zones non concernées par les travaux. Durant la durée des travaux, des salles de réunions seront probablement utilisées pour accueillir les manips déjà installées dans le bâtiment C.

2. Fonctionnement de la Plate-forme

Le bilan montre que le centre de Caractérisation s'étend maintenant sur 800m². Les IT de la cellule proposent en conséquence un fonctionnement plus formalisé afin de proposer une offre de service claire et lisible.

Cela se traduit par la décision de diffuser largement la charte du centre de Caractérisation en y ajoutant un volet 'Règles d'utilisation' que devra signer tout utilisateur des équipements du centre.

Ce volet sera rapidement disponible avec la version de la charte sur le site du Centre de Caractérisation.

3. Posters et fiches manips

Depuis l'aménagement dans les nouveaux locaux, les visites d'officiels se multiplient dans nos salles. Christian Ganibal propose d'équiper les bancs de posters simples et pédagogiques pouvant servir de support lors d'une présentation à des visites officielles ou lors de portes ouvertes.

Les membres présents sont d'accord pour produire des posters de format A2 comportant un titre, un court paragraphe sur les objectifs de la manip, une photo et une courbe de résultats, éventuellement les performances.

Il faudrait pouvoir présenter quelques premiers posters pour la journée des portes ouvertes du 13 Octobre, pour laquelle Christian sera présent.

Dans le même état d'esprit, il est proposé d'éditer des notices d'utilisation des manips qui pourraient servir de support à la formation des nouveaux utilisateurs.

4. Projets PF / Com2i

Parmi les fiches Com2i réceptionnées, certaines relèvent du travail de la caractérisation et non du projet. A la date de la réunion, ont été identifiées comme travail de plate-forme (ie travaux de courte durée, assistance mesures, etc) :

- JP Laur : déménagement de la S13 vers la S25 : ré-installation "propre" de la manip
- M.Brunet : assistance mesures
- C.Alonso : Caractérisation convertisseurs de puissance
- JM.Dilhac : mise en place mesures pour projet SACER

L'examen du travail relevant de la PF parmi les fiches Com2i se poursuit actuellement.

5. Recrutements

Le recrutement du Technicien Bap C (profil maintenance des salles optiques) se poursuit. Les chercheurs de Photonique se sont réunis et ont définis les tâches qui seront confiées à cette personne, ont désignés des responsables de salles, et ont sélectionnés quelques CV. La personne est attendue pour le 1^{er} Décembre. Elle sera dans un premier temps affectée à 100% aux tâches de maintenance, nettoyage des optiques dans les salles optiques et devra être formée à ce travail.

De manière plus générale, l'augmentation des surfaces des salles expérimentales nécessitera des recrutements supplémentaires. L'enjeu est double : des personnes de niveau T sont nécessaires pour maintenir le parc matériel, et le travail des ingénieurs impliqués est également prépondérant pour le bon fonctionnement et le développement à plus long terme de la plate-forme. Ce point remet également en avant la nécessité de légitimer et valoriser le travail des IT effectué dans ce cadre.

6. Questions diverses

a. Nettoyage

Les salles expérimentales sont sales. Qu'en est-il du nettoyage ? Pas d'information claire à ce sujet.

b. Emprunt sauvage de matériel

Des échantillons placés dans une cloche à azote ont été sortis de la zone Hyper et retrouvés sur un plan de travail côté Electrique. Cet épisode pose la question de l'accessibilité et de la sécurité des zones. Quelle(s) solution(s) pour éviter cela ? Sont évoquées :

- Rajouter un point dans la charte précisant que des mesures pourront être prises en cas de problème.
- Rajouter un système de badge propre aux salles du Centre de Caractérisation.

Il est demandé à Christian et à Sandrine d'évoquer le problème respectivement en réunion de direction et en CL.

c. Suite déménagement : matériel endommagé

Une alimentation endommagée devra être changée. Pour les autres matériels abîmés, l'assurance attend les devis.